

2 0 2 4 | **LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO**



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

LE MOT DU PRESIDENT



Tout d'abord, je voudrais adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble des membres du Conseil de développement qui, depuis 3 ans, œuvrent au quotidien, sans compter leur temps, avec toujours le même enthousiasme pour apporter des éclairages sur des documents de prospective et de planification sur le territoire de Saintes Grandes Rives l'Agglo et ce en se souciant de l'intérêt général.

Cette action participe, à notre modeste échelle, au besoin de réconciliation entre les citoyens et la représentation et permet de façonner l'avenir de la démocratie dans nos territoires. Chacun de nous au quotidien est le témoin de la dégradation de ce vivre ensemble et devrait s'interroger sur les actions pour améliorer cette situation qui ronge notre société. Face à cette dérive, la société serait en droit d'attendre des directives fortes de nos représentants pour intégrer, le mieux possible, la volonté, l'avis, l'éclairage de la société civile car c'est bien de cela dont nous souffrons.

Au lieu de cela ; la seule réponse de nos représentants repose sur un soi-disant **« besoin de simplification »** qui a amené, en 2025, l'Assemblée Nationale a adopté deux amendements. Le premier acte la suppression des CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional) dont la mission est d'informer les Conseils régionaux sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales, de participer aux consultations organisées ainsi que de contribuer à des évaluations des politiques publiques régionales. Fort heureusement la mobilisation n'a pas permis l'aboutissement de cette proposition. De la même façon, le Sénat a voté en juin 2025 un second amendement, toujours sous couvert de **simplification**, qui permet au Préfet de déroger à la création d'un Conseil de développement pour les EPCI de plus de 50 000 habitants. Espérons que le débat à l'Assemblée Nationale permette de bloquer cette initiative ...

Au travers de ces deux actions qui peuvent paraître anodine, ***c'est le lien essentiel entre la société civile organisée et l'action publique qui est attaqué.***

Faisant confiance au bon sens de nos parlementaires et continuant à œuvrer pour que le Conseil de Développement soit un lieu de débat et d'expression citoyenne.

Le recueil de la parole **« citoyenne »** passe bien évidemment par la mobilisation des acteurs du territoire. C'est pourquoi le Conseil de développement s'est lancé dans une campagne de rencontre avec les élus et le monde associatif, il s'agit de renforcer le dialogue au travers d'une **« Parole de territoire »**

En parallèle, le Conseil de Développement doit être plus efficace dans sa communication et répondre à l'attente des acteurs du territoire.

Même si la mandature se termine dans quelques mois, je sais que je peux compter sur l'enthousiasme, l'envie et la compétence des membres du Conseil de développement pour se positionner en tant que relais de cette parole.

Christian PEYRAT

Président du Conseil de développement
de Saintes Grandes Rives, l'Agglo

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	2
2024 : UNE ANNEE D'ÉCHANGES EN INTERNE ET EN EXTERNE	4
ÉCHANGE AVEC SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO	4
ÉCHANGE AVEC LE CESER NOUVELLE-AQUITAINE	4
ÉCHANGE AVEC LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE MONT-DE-MARSAN	4
CYCLE DE FORMATION	5
2024 : LES SAISINES DE L'ANNEE	5
2024 : L'ANNEE DE LA MISE EN PLACE D'UNE CELLULE COMMUNICATION	7
CHIFFRES CLES 2024	8
LA COMPOSITION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT AU 31 DECEMBRE 2024	8
PERSPECTIVES	9
ANNEXE	10

2024 : UNE ANNEE D'ÉCHANGES EN INTERNE ET EN EXTERNE

Échange avec Saintes Grandes Rives, l'Agglo

Le 28 mars 2024, le président et les vice-présidents du Conseil de développement ont rencontré le président de l'agglomération de Saintes, M. Bruno DRAPRON, afin d'échanger sur le fonctionnement du Conseil de développement et chercher des pistes d'amélioration de la communication vers les élus de l'agglomération mais également vers les acteurs du territoire, les habitants, les partenaires.

En outre, les membres du bureau du Conseil de développement ont également rencontré à 8 reprises M. Alain Margat, vice-président en charge des relations avec le Conseil de développement accompagné des services de l'agglomération afin de coordonner les activités.

Échange avec le CESER Nouvelle-Aquitaine

Le 17 avril 2024, lors d'une visite de Ferrocampus, le CESER en la personne de son Président, M. Yves JEAN, a convié le Conseil de développement de l'Agglomération à une rencontre d'échanges (cf article joint en annexe).



Échange avec le Conseil de développement de Mont-de-Marsan

Le 27 juin 2024, **dans le cadre du déplacement aux rencontres régionales des conseils de développement de Nouvelle Aquitaine** à Mont de Marsan, le Conseil de développement de Saintes Grandes Rives a rencontré le Conseil de développement de Mont de Marsan ainsi que les personnes chargées de la compétence « Education » au sein de la communauté d'agglomération de Mont-de-Marsan : en effet, l'EPCI de Mont-de-Marsan est le premier ayant pris cette compétence.



CYCLE DE FORMATION

En **juin 2024**, pour une meilleure compréhension de l'agglomération de Saintes, des dynamiques à l'œuvre sur son territoire, des compétences de l'agglomération et de la structuration de ses services, ces derniers ont dispensé, aux membres du Conseil de développement, une formation en trois étapes :

- L'agglo comme institution ;
- L'agglo comme territoire ;
- L'agglo comme employeur.



L'Agglo et ses 36 communes

Quelques chiffres clés

36 Communes	730 Agents mobilisés au service public	13 Projets phares structurants pour l'avenir du territoire	62 000 Habitants
-----------------------	--	--	----------------------------

2024 : LES SAISINES DE L'ANNEE

L'année 2024 est l'année de la première auto-saisine du Conseil de développement et celle de la première saisine obligatoire de l'agglomération de Saintes sur le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le 11 avril 2024, le Conseil de développement et l'agglomération de Saintes ont défini d'un commun accord les deux saisines soumises à la réflexion du Conseil de développement :

- Une saisine sur **la jeunesse** : « **Quel est le territoire rêvé dans dix ans pour les jeunes de 16 à 25 ans ?** »
- **Une saisine initiée par le Conseil de développement sur l'éducation** : « **Dix ans après la prise de compétence "Éducation" par l'Agglomération de Saintes, quelle plus-value, quel ressenti, quelles évolutions... pour les usagers : les communes, les parents, les enfants ? A partir de ces constats, quels leviers pour renforcer l'efficacité de cette compétence sur notre territoire ?** ».

Comment le Conseil de développement en est-il arrivé à ce dernier choix ?

Un temps de rencontre entre tous les membres du CODEV a donné lieu à une mise en forme de leurs différentes réflexions. En effet, si la communauté d'agglomérations de Saintes Grandes Rives est souvent connue pour le traitement des déchets, les autres compétences sont majoritairement méconnues, voire ignorées.

La compétence « Éducation », qui est une compétence phare de Saintes Grandes Rives, l'Agglo méritait à elle seule une saisine. Cette compétence facultative dans un contexte local particulier, a été transférée en 2013.

Cette délégation de gestion, avec tout ce que cela implique est originale sur le territoire français. En effet, très peu de collectivités à l'échelle nationale ont choisi cette option (exemple Mont-de-Marsan).

Le but de cette auto-saisine, au-delà d'évaluer son impact au niveau de l'agglomération, est de rencontrer la population du territoire, d'évaluer la connaissance de cette compétence et de pouvoir dégager des points de satisfaction et d'amélioration.



www.agglo-saintes.fr



Le 9 juillet 2024, l'avis sur le PCAET a été approuvé en Assemblée Générale du Conseil de développement et voici un extrait de l'avis rendu :

« En conclusion, il nous apparaît que l'effort principal qui doit être porté par Saintes Grandes Rives, l'agglo concerne la communication et l'action d'éducation envers le grand public et les acteurs économiques.

Nous sommes à l'étape d'une nécessaire révolution des mentalités et des comportements. C'est l'adhésion de tous les citoyens à une politique ambitieuse qui contribuera à l'autonomisation du territoire.

La transition indispensable ne sera effective qu'avec l'assentiment du plus grand nombre, à l'issue d'un travail de formation et de concertation, afin de faire les choix les plus pertinents, et acceptés de tous, devenus acteurs du changement.

Enfin, le Conseil de Développement restera vigilant quant aux décisions budgétaires qui signeront la volonté de prioriser les actions les plus en faveur de la préservation environnementale, et sur la mise en place de programmes ambitieux qui permettraient à la collectivité de se hisser en première ligne des intercommunalités dans le domaine de la transition, soutenue par la majorité de ses habitants. »

2024 : L'ANNEE DE LA MISE EN PLACE D'UNE CELLULE COMMUNICATION

Le 6 novembre 2024, l'action du Conseil de développement a donné lieu à une rencontre avec le service de communication pour mettre en place une lettre d'information destinée aux conseils municipaux de l'ensemble des communes.

FÉVRIER 2025 | NUMÉRO 1

QU'EST-CE QU'UNE SAISINE ? :

C'est l'action d'une communauté territoriale de saisir un groupe de citoyens pour une question intéressant la vie du territoire.



SAISINES 2023-2024

SAISINE SANTÉ

“ Quels seraient les leviers pour favoriser l'accueil des professionnels de santé et répondre aux besoins de la population ? ”

Le CODEV recommande de travailler sur :

- Le développement des maisons ou/et des centres de santé avec le soutien de l'Agglomération de Saintes.
- La création d'un Office Central d'Information pour l'accueil, l'intégration et le maintien des médecins généralistes sur l'Agglomération de Saintes.

SAISINE CLIMAT

Comment agir dans le territoire pour adapter les espaces urbains au changement climatique ? (traitement des îlots de chaleur, renaturation, compensation pour une zéro artificialisation, préservation de la ressource en eaux...)

Quels principes pourraient être retenus dans le cadre de l'aménagement d'une nouvelle zone ou bien lors de la requalification d'un secteur ?

Les conclusions :

Issues du groupe de travail	Issues de la population
• Guidage unique de conseils en construction • Aide financière à la récupération d'eaux pluviales • Végétalisation des bâtiments et espaces publics	• Amélioration des transports • Aides aux travaux • Réduction de la dépense énergétique

Retrouvez l'ensemble des saisines sur aggllo-saintes.fr

FÉVRIER 2025 | NUMÉRO 1



SAINTES GRANDES RIVES
AGGLOMÉRATION
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

L'ACTION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

L'actualité et les dernières nouvelles des membres du Conseil de développement



LE CODEV EST UN GROUPE DE CITOYENS BÉNÉVOLES, APOLITIQUE QUI RÉSIDENT SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION (56 COMMUNES)



"Le conseil de développement offre un espace de dialogue entre les élus locaux et les habitants, permettant de développer la participation citoyenne intercommunale et de recueillir et discuter des avis et propositions sur les politiques du territoire"

QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Un lieu de réflexion qui alimente et enrichi les projets du territoire
- Une force de proposition, un laboratoire d'idées
- Un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée
- Un relais de la parole citoyenne
- Un espace d'écoute et/ou de veille pour saisir les évolutions sociales et les dynamiques citoyennes
- Il intervient en complémentarité avec d'autres instances participatives ou initiatives territoriales (comité de quartier...)

LES SAISINES EN COURS

SAISINE COMPÉTENCE ÉDUCATION

“ Dix ans après la prise de compétence “éducation” par l’Agglomération de Saintes, quelle plus-value, quel ressenti, quelles évolutions... pour les usagers : les communes, les parents, les enfants ? À partir de ces constats, quels leviers pour renforcer l’efficacité de cette compétence sur notre territoire ? ”

Une compétence rarement prise par les agglomérations : la gestion des services de l’enfance dans les écoles primaires et maternelles, les services périscolaires, la restauration, l’entretien des locaux. La construction et la restauration des bâtiments restent à la charge des 36 communes.

Il était donc intéressant de mesurer l’impact sur les bénéficiaires et les conséquences de ce choix sur les professionnels concernés : ATSEM, personnels d’entretien et de restauration, animateurs, gestionnaires... ainsi que son efficacité.

À ce jour, les membres du CODEV sont à la phase constat : ils sont allés à la rencontre des acteurs du terrain, des directeurs/trices, des élus, des parents. Pour ces derniers, le CODEV a élaboré un questionnaire en ligne, ouvert jusqu’au 31 mars. On ne peut qu’inciter tous les parents de toutes les communes à y répondre pour évaluer la qualité du service quotidien.

SAISINE JEUNESSE

“ Quel est le territoire rêvé dans dix ans pour les jeunes de 16 à 25 ans ? ”

Le groupe de travail s’est donné comme premier objectif d’interroger les jeunes de 16 à 25 ans dans les différents lieux d’étude et de vie comme les lycées généraux et professionnels, le centre “Don Bosco”... mais aussi dans leur lieu d’expression comme les conseils municipaux des jeunes. Les uns et les autres se sont exprimés librement sur leur perception du territoire actuel et ont dessiné les grandes lignes de la vision de leur futur, tout en étant force de propositions en abordant des thèmes comme la mobilité, l’habitat, le devenir des terres agricoles, les activités de loisirs et les lieux de rencontres...

Les deux groupes de travail se donnent jusqu’à la fin du premier semestre 2025 pour rendre leurs conclusions et leurs propositions aux élus.



LES CHIFFRES CLES 2024

En sus des deux réunions régulières de 2 heures toutes les semaines paires des membres du Conseil de développement pour travailler sur les saisines en cours, il faut ajouter la présence du Conseil de développement à une quinzaine de réunions (hors saisines) pendant l’année : que ce soit sur le terrain ou en visioconférence.

Sans oublier les rencontres inhérentes aux deux saisines (jeunesse et éducation) qui ont demandé un nombre conséquent de rencontres avec les jeunes du territoire et l’ensemble des catégories professionnelles concernées par la compétence Education, les élus. En parallèle de nombreux questionnaires ont été transmis aux personnes concernées par les deux saisines.

À signaler les entretiens avec les anciens dirigeants de l’agglomération présents lors de la prise de compétence éducation en 2014, soit dix ans avant. Nous tenons à citer cet engagement et à remercier ces personnes qui ont bien voulu revenir sur leurs actions passées, leurs responsabilités et nous éclairer sur les raisons et les valeurs qui ont conduit à cette prise de décision.

**+ de 800 heures
d’échanges et de
travail : 1/3 en
interview et 2/3 en
groupe de travail.**

La composition du Conseil de développement au 31 décembre 2024 :

ARAEZ Mathieu	KOLIVANOFF Patrice : <u>animateur groupe « jeunesse »</u>
BERSON Josseline	LALANNE Hervé
BLEYNIE Françoise	LEBLANC Jean-Pierre
BOUTINET Jean-Jacques	LONLAS Florence
BUI-DINH Laurent	MANNAT Philippe : <u>animateur groupe « éducation »</u>
CHANTEREAU Michel	MERON Marie-Christine
CHASSERIEAU Annette	MOLLIKA Eric
CORMENIER Véronique	PEYRAT Christian : <u>Président</u>
DELDICQUE Philippe	REDUREAU Denis
DROSNE Myriam	RIPOCHE Chantal : <u>Vice-Présidente</u>
DUBIN Serge	ROUDET Laurence
DUQUERROY Olivier	ROUGER Jean
FLAGEUL Sylvie : <u>animatrice groupe « éducation »</u>	SERRA Dominique
GAUTREAU Stéphane : <u>Vice-Président</u>	THOMAS Thierry
HUGER Benoît	UTHURRALT Catherine
KHALFA Yveline	VIET Christelle

Au 31 décembre 2024, le Conseil de développement compte 32 membres. Il enregistre pour l'année 3 démissions et 4 nouveaux membres.

PERSPECTIVES

La mise en réseau des Conseils de développement que ce soit au niveau de la région Nouvelle-aquitaine ou bien au niveau national est de plus en plus effective, notamment au niveau des rencontres extérieures CRCD et CNCD. Il est à noter une **appropriation** par les membres du Conseil de développement des moyens proposés par la CNCD et ils sont nombreux (visioconférence, formation...).

Rencontre régionale des conseils de développement de la Nouvelle-Aquitaine



Le 28 juin 2024, les conseils de développement se sont réunis à Mont-de-Marsan pour une journée d'échanges. Accueillie par le Conseil de développement de Mont-de-Marsan, cette rencontre a rassemblé 70 participants provenant d'une vingtaine de conseils de développement. Le CESER Nouvelle-Aquitaine était représenté par Flavien THOMAS, délégué départemental des Landes.

Il reste des champs d'action à améliorer :



- **Aller chercher la parole citoyenne auprès des habitants du territoire ;**



- **Produire des éléments de communication** à destination des élus, de la presse ...pour faire connaître notre action et générer l'envie d'échanger avec nous et ainsi créer un véritable **dialogue territorial**.

ANNEXE

Le Petit économiste - Actualité économique locale > Communiqués > Le CESER "hors les murs" à Saintes



Le CESER "hors les murs" à Saintes

jeudi 18 avril 2024, par [lpe](#)

Le Président du CESER, Yves JEAN, rappelle souvent dans ses interventions sa volonté d'être à l'écoute des territoires.

Poursuivant le principe de réunions de Bureau « hors les murs », le CESER s'est rendu le 17 avril à Saintes autour de plusieurs axes :

Une rencontre avec le [conseil de développement de l'agglomération](#), son Président Christian PEYRAT et sa vice-présidente Chantal RIPOCHE.

Cette rencontre s'inscrit dans les partenariats initiés avec les conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine et leur coordination régionale pour multiplier les échanges sur les travaux réciproques de ces organisations de la société civile.

Une réunion avec l'association « [FerroCampus](#) », pour une présentation de l'histoire du site ferroviaire de Saintes et du projet de création d'un lieu de formation et d'expérimentation en matière ferroviaire avec :

- Jacky ÉMON, Président de l'Association et Conseiller régional.
- Séverine RENGNET, Directrice générale de l'Association.
- Nicolas ZAENGEL, Secrétaire général de l'Association.
- Ludovic VERMEULEN, Directeur des formations et Directeur Opérationnel du Campus des Métiers et des Qualifications.

Les échanges et les nombreuses questions des membres du Bureau du CESER qui ont suivi ont porté principalement sur les innovations matérielles, l'offre de formation, les perspectives des métiers dans le secteur ferroviaire et l'information des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) en lien avec cette offre de formation, sur l'articulation de ce projet avec les enjeux du territoire (économie, emploi, logement et hébergement des élèves et stagiaires) et enfin, plus largement, sur les évolutions à venir des pratiques et des besoins de mobilité.

La journée s'est achevée par la présentation et une visite du Centre Culturel de Rencontre (CCR) qu'est [l'Abbaye aux Dames](#) par David THÉODORIDES, Directeur et Antoine ZÉNONI, Chargé de développement.

